



INTERVENTION DE LA COTE D'IVOIRE

**Prononcée, par Son Excellence Monsieur Youssoufou Joseph BAMBA,
Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies à
New York, sur le point 149 de l'ordre du jour de la partie principale de la
66ème session de l'Assemblée générale intitulé Financement de l'opération des
Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI)**

(New York, le 10 mai 2012)

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

1. Je voudrais joindre ma voix à mes préopinants pour vous féliciter vous et votre bureau pour la bonne organisation de cette seconde reprise de session de la Cinquième Commission, notamment en facilitant la disponibilité de toutes les informations et orientations indispensables au respect du calendrier de travail de notre Commission.
2. La présente intervention de la délégation de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le droit fil de celle faite par le Groupe africain.

Monsieur le Président,

3. Je voudrais par ailleurs féliciter le Président du CCQAB, Monsieur Collen Kélapilé et le Contrôleur, Madame Maria Eugenia Casar, pour l'introduction de leurs rapports respectifs relatifs au point 149 de l'ordre du jour intitulé ; Financement de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président,

4. Suite à la tenue des élections législatives le 11 décembre 2011 en Côte d'Ivoire, les résultats de ce scrutin ont été certifiés par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies en Côte d'Ivoire conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.
5. L'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a tenu sa session inaugurale le 12 mars 2012 au cours de laquelle l'ancien Premier Ministre, S.E.M. Soro Guillaume, a été élu Président de cette Institution.
6. L'Assemblée Nationale a également constitué tous les organes nécessaires à son bon fonctionnement.
7. Il importe de préciser que ces élections législatives marquent la dernière étape de mise en place des institutions de la République, en l'espèce le pouvoir législatif, après la mise en place des pouvoirs exécutif et judiciaire.
8. Faisant suite à la démission de l'ancien Premier Ministre devenu Président de l'Assemblée Nationale, le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara a formé, le 13 mars 2012, un nouveau Gouvernement avec à sa tête un nouveau Premier Ministre, S.E.M. Jeannot Ahoussou-Kouadio.
9. Il convient en outre de préciser que depuis le 17 février 2012, le Président de la République de Côte d'Ivoire a été élu par ses pairs de la sous-région, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Monsieur le Président,

10. Depuis l'adoption du dernier budget de l'Onuci, la priorité du Gouvernement ivoirien, sous l'autorité du Président de la République, a consisté à ;
 - renforcer la sécurité dans le pays et rétablir les institutions chargées de la sécurité et de l'état de droit,
 - Déployer ces institutions progressivement dans l'ensemble du pays,
 - et transférer les fonctions de maintien de l'ordre aux organismes compétents ;
11. ainsi, la situation sécuritaire à Abidjan et dans l'ensemble du pays s'est nettement améliorée, mais des défis importants restent à surmonter, notamment,
 - les conflits fonciers et inter communautaires récurrents,
 - et la situation sécuritaire précaire dans l'Ouest du pays, en particulier dans la zone frontalière du Liberia ;
12. De plus, tous les agents de l'Etat sont retournés à leur poste dans le nord du pays, y compris les Forces en charge de la Sécurité et de la Défense, le Corps préfectoral, les agents des régies financières, les agents du Trésor public, des Impôts et des Douanes, permettant ainsi la restauration de l'Autorité publique sur l'ensemble du territoire national ;
13. Des efforts financiers importants ont été consentis par l'Etat pour réhabiliter l'infrastructure routière nationale et procéder à la réalisation de nouvelles routes, de nouveaux ponts et de nouvelles voiries et réseaux divers ;
14. La réforme de la filière café-cacao a été réalisée, de même que la réforme du secteur mines et énergie, qui garantissent une plus grande transparence dans la gestion des ressources financières générées par ces secteurs importants de l'économie de la Côte d'Ivoire ;
15. Le train de la Réconciliation nationale est en marche, et le dialogue politique avec l'opposition s'amorce ; j'en veux pour preuve :
 - la visite mémorable que le Président de la République vient d'effectuer dans l'Ouest du pays, du 21 au 24 avril 2012,
 - et la tenue du conclave de relance du dialogue pour la réconciliation et la paix qui s'est tenu à Grand Bassam les 27 et 28 avril 2012 et qui a réuni le Gouvernement avec l'ensemble des partis politiques de l'opposition, et la société civile, en vue de renforcer la cohésion nationale.

Monsieur le Président,

16. Il convient de reconnaître qu'il n'est pas évident de réaliser, en seulement une année de situation post-conflit, les efforts soutenus accomplis par le Président de la République, son équipe gouvernementale et l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire.
17. Toutefois, nous sommes pleinement conscients que des actions d'envergure restent à déployer dans plusieurs domaines, notamment, en ce qui concerne ;
 - la réconciliation nationale et de la cohésion sociale,
 - la Réforme du Secteur de Sécurité et du DDR,
 - la reconstitution des capacités nationales et le rétablissement de l'autorité de l'Etat,
 - La mise en œuvre d'une politique effective de décentralisation, qui sera concrétisée par le tenue des prochaines élections Municipales et Régionales,
 - et la mobilisation de l'aide humanitaire tant pour le retour des réfugiés, que pour l'aide matérielle pour la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés.

Monsieur le Président,

18. Il est par conséquent crucial que le projet de budget pour la période 2012-2013 soumis à l'attention de la Commission fasse l'objet des attentions qu'il mérite, étant donné le rôle primordial que joue l'ONUCI dans le retour à la paix, la stabilité, et la sécurité en Côte d'Ivoire.
19. Ma délégation note d'emblée avec préoccupations une réduction budgétaire de 59.803.200 de dollars, soit une réduction 9,3%.
20. Malgré cette réduction significative faite dans le projet de budget à nous soumis, force est de constater que des réductions supplémentaire à hauteur de 7.343.000 dollars sont recommandées par le CCQAB, faisant de l'ONUCI l'une des mission subissant les plus importantes proposition de réductions budgétaires pendant cette deuxième reprise de la 66^{ème} session. Et ce, malgré les défis mentionnés plus haut, dont la question sensible de l'assistance électorale attendue des Nations Unies par les autorités ivoiriennes pour la bonne organisation des élections municipales et régionales qui se dérouleront avant la fin de cette année 2012.
21. Alors que nombre d'acteurs avertis voient dans la bonne organisation des élections municipales et régionales, l'opportunité pour renforcer la réconciliation nationale, consolider la cohésion sociale et garantir la sécurité des populations et la stabilité du pays, il serait opportun que des dispositions soient prise pour que le budget de l'ONUCI puisse couvrir ces élections locales qui permettront la mise en œuvre efficace de la nouvelle politique de décentralisation du Gouvernement.
22. Par ailleurs, ma délégation est tout autant préoccupée par les propositions de réduction budgétaire faite par le CCQAB au paragraphe 59 de son rapport, dans le domaine très sensible du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR/RSS).

23. Il convient de préciser à ce niveau que le Président de la République de Côte d'Ivoire, dans le cadre du nouveau Gouvernement établi le 13 mars dernier, assume lui-même les fonctions de Ministre de la Défense. Cette décision a été prise pour faire accélérer la mise en œuvre de la RSS/DDR.
24. A cet effet, le Président de la République a pris l'arrêté N° 002 du 06 avril 2012 portant création, attribution, composition et fonctionnement du Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité en abrégé GT-RSS. Les objectifs assignés au Groupe sont :
- mener des réflexions approfondies sur l'outil de défense et de sécurité sans oublier tous les secteurs impliqués dans la RSS,
 - renforcer la coordination de toutes les activités des structures œuvrant dans le domaine de la RSS, à l'effet de formuler une politique nationale globale et cohérente de RSS,
 - et trouver une réponse définitive aux problèmes liés au DDR,

Le GT-RSS doit déposer ses conclusions dans trois mois.

25. Fort de ce qui précède, il ne nous semble pas souhaitable qu'une quelconque réduction soit faite dans un domaine aussi stratégique pour l'Etat de Côte d'Ivoire. Toute réduction à ce niveau serait perçue comme un signal négatif concernant ce dossier pour lequel le Gouvernement déploie actuellement d'énormes efforts.
26. Dans tous les cas de figure, les autorités ivoiriennes se réservent le droit de faire part de toutes leurs préoccupations aux membres du Conseil de Sécurité lors de leur visite de travail en Côte d'Ivoire du 20 au 22 mai prochain.

Monsieur le Président,

27. La délégation de Côte d'Ivoire s'informerera, durant les négociations à venir, des dispositions concrètes prise pour le financement adéquat du mandat octroyé par le Conseil de Sécurité dans la résolution 2000 et ce, en attendant le prochain débat du Conseil de sécurité en vue du renouvellement du mandat de l'Onuci.

Je vous remercie.